

Le service « jeunesse et famille » à Dudelange

- 20 novembre 2021 -

La ville de Dudelange et ses 21 500 habitants constitue la 4ème ville du pays. La moyenne d'âge de ses habitants se situe à 42 ans, la population est donc jeune, les enfants nombreux et les offres en termes de structures d'accueil généreuses.

Il manquait cependant un service dédié entièrement à la jeunesse et à la famille. Le 10 juin 2020 ce fut chose faite : le Service jeunesse et famille était né, se conformant du même coup à la déclaration du collège des bourgmestre et échevins au lendemain des élections de 2017, dans laquelle jeunesse et famille faisaient figure de priorité première.

À l'origine de l'histoire...

Les professionnels de l'encadrement des jeunes ont constaté que les années passant, les troubles du comportement sont de plus en plus fréquents, quels que soient les étapes de développement des enfants. Étant donné que les origines des troubles sont le plus souvent multifactorielles, les réponses à apporter ainsi que les compétences intervenantes doivent être multiples.

Un service « jeunesse et famille » comme moyen d'optimisation de la prise en charge

La création d'une structure de coordination des services du domaine de l'enfance et de la jeunesse offre la possibilité d'améliorer la communication et donc la coordination entre services dédiés à la jeunesse et à la famille. Et par conséquent d'optimiser la prise en charge des jeunes et de leurs proches. Elle permet en outre de documenter avec précision le suivi de l'enfant ou de l'adolescent, de l'orienter avec plus de pertinence vers les services adéquats et d'éviter aussi le double emploi dans la prise en charge. De plus, le service « jeunesse et famille » permet un suivi sur la durée, et non pas, comme c'est souvent le cas, de subir les conséquences d'une limite théorique et obsolète de 12 ans entre l'enfance et l'adolescence, comme elle a longtemps été établie. Il est reconnu depuis plusieurs années maintenant que cette limite stricte n'a que peu de sens. Une telle structure englobant les différentes phases de développement permet d'adapter son offre individuellement.

Le concept de la création et du fonctionnement du service, comme 1^{er} projet-pilote au Luxembourg, a été élaboré par Tess Malano et Mara Lisarelli au sein d'un groupe de travail, en étroite collaboration avec l'Université du Luxembourg et soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Du concept à la réalité du terrain

Depuis sa création, le Service jeunesse et famille s'est appliqué à adapter son fonctionnement à la réalité du terrain et aux besoins de la population et des services sociaux.

Sa mission se divise désormais en 4 principaux axes. Deux d'entre eux s'adressent directement à la population, les deux autres axes se sont développés à la faveur des besoins ressentis par le personnel des services sociaux eux-mêmes :

- l'orientation : le responsable du service reçoit les citoyens de la ville jeunes, familles... en demande et les oriente vers les services adaptés.
- l'accueil et le soutien direct : il peut néanmoins également, en prenant en compte les limites de ses possibilités, leur apporter aide et soutien de manière plus directe.
- la communication et l'information entre services : parmi les tâches principales du service jeunesse et famille, il est apparu que l'information et la communication entre services sociaux se situe au tout premier plan pour parvenir à une coordination optimale des services et de la prise en charge du public.
- dans le cadre toujours de l'amélioration du flux d'information entre services, 4 groupes de travail ont été créés au sein même des professionnels du secteur social. Ces groupes de travail sont divisés autour des thèmes de l'encadrement des personnes fragiles, des démarches à effectuer lors d'une situation de crise, de la simplification des démarches administratives et enfin un groupe qui traite les projets existants en y intégrant les idées et les valeurs ajoutées des autres services.

Le Service jeunesse et famille dispose en outre de certains outils pour réaliser la promotion de ses projets ou ceux des autres services de la ville. Le « Diddelenger Bus », par exemple, fait partie de ces outils en constituant une véritable plateforme mobile pouvant aller à la rencontre des Dudelangeois dans leurs lieux de vie. Le service organise en outre des bourses d'informations et autres journées de rencontre afin de promouvoir un échange constant entre les services et la population.

À noter enfin que toute consultation au Service jeunesse et famille est volontaire, gratuite, anonyme et soumise au secret professionnel.

Parmi les actions organisées en cette journée internationale des droits de l'enfant :

UNE BOURSE D'INFORMATIONS <u>de 14h à 17h</u> - Hôtel de Ville - Salle Nic Birtz (1er étage). Bourse d'informations où différents services de la ville et ONG du domaine de l'aide à l'enfance et à la famille vous présenteront leurs activités.

UNE EXPOSITION DE PHOTOS <u>de 14h à 17h</u> et jusqu'au 26 novembre - Hôtel de Ville (1er étage). Exposition de photos prises par les enfants des maisons relais sur le thème des droits de l'enfant.

UN GRAND RALLYE <u>dès 14h</u>. Départ : devant le Centre sportif René Hartmann - Arrivée : Hôtel de Ville.

Grand rallye auquel peuvent participer parents et enfants. Ils parcourront différentes stations dans la ville et répondront à des questions sur le thème des droits de l'enfant.

Le collège des bourgmestre et échevins, Dan Biancalana, bourgmestre Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevins